

*Questions orales***L'AGRICULTURE****LA PRÉSENTATION D'UNE LOI SUR LES IMPORTATIONS DE VIANDE**

**M. Bert Hargrave (Médecine Hat):** Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Le ministre est certainement très satisfait de l'accueil que les producteurs de bétail canadiens ont réservé à la loi sur les importations de viande de bœuf, visant à protéger à la fois les consommateurs et producteurs, qui a été annoncée dans le discours du trône.

Le ministre peut-il préciser à la Chambre et aux producteurs de bétail canadiens si la loi sur les importations de viande qu'il compte proposer contient à peu près le même genre de dispositions que celle que nous avons préparée sous la 31<sup>e</sup> législature?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, le député sait certainement que la loi ébauchée sous la 31<sup>e</sup> législature était pratiquement semblable à celle qui avait été préparée sous la 30<sup>e</sup>, mais qui n'avait jamais été présentée au Parlement. Je peux dire que ce sera à peu près la même chose. Il peut y avoir quelques changements qui l'amélioreront, je pense, tout comme le député pense sans doute que son parti a apporté, sous la 31<sup>e</sup> législature, quelques modifications qui ont amélioré la loi, comme nous l'avons fait nous-mêmes au cours de la 30<sup>e</sup> législature.

**M. Hargrave:** Comme le ministre l'a reconnu, bien entendu, sa proposition ne s'est jamais rendue jusqu'à la Chambre. Pourrait-il nous dire quels autres sous-produits de la viande, s'il y a lieu, il se propose d'inclure dans le projet de loi sur les importations de viande, et quand il prévoit nous saisir de cette mesure législative très importante?

**M. Whelan:** Nous devons en ce moment, madame le Président, examiner tout le règlement du GATT qu'il nous faut respecter dans nos échanges commerciaux. Cela risque de limiter quelque peu les autres produits que nous pourrions faire figurer dans cette mesure. Nous devrions cependant pouvoir en saisir le Parlement bientôt.

\* \* \*

**LA RADIODIFFUSION****LE DISCOURS DU MINISTRE SUR LE NOUVEAU SYSTÈME**

**M. Mark Rose (Mission-Port Moody):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications et porte sur le discours qu'il a prononcé hier à Calgary. Il a alors exposé un système innovateur de radiodiffusion au Canada, dont la principale caractéristique consistera à permettre aux stations privées de diffuser un plus grand nombre d'émissions américaines écoulées à bas prix au Canada et plus lucratives, alors que le réseau national se consacrera à la production et à la diffusion d'émissions canadiennes plus coûteuses. Étant donné qu'un des diffuseurs privés a eu la réaction suivante:

La proposition du ministre m'avantagerait... pourtant, je ne crois pas que ce soit là ce qu'il a voulu dire.

Par suite, le ministre pourrait-il préciser sa déclaration pour la gouverne des diffuseurs privés qui s'en réjouissent, et du public canadien qui en est horrifié?

**L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications):** Madame le Président, le meilleur conseil que je

puisse donner au député est de se donner la peine de lire mon discours au lieu de se fier uniquement aux comptes rendus de la presse.

**Des voix:** Bravo!

**M. Rose:** Les voilà au pouvoir! Je signale au ministre que j'ai pris le temps de lire son discours, ce qui m'a donné bien de la peine. Il y laissait entendre non seulement ce à quoi j'ai fait allusion mais aussi qu'il comptait abandonner le principe d'un seul réseau, ce qui constituerait un énorme revirement de politique.

En guise de question supplémentaire, je voudrais demander au ministre ce qu'il compte faire—s'il compte toutefois faire quelque chose—pour améliorer et stimuler notre industrie de production d'émissions, et quand il communiquera ses projets à cet égard au reste du Canada, car il semble maintenant que le nombre d'émissions produits au Canada diminuera au lieu d'augmenter?

**M. Fox:** A mon avis, la dernière partie de la question du député ne tient pas compte du discours que j'ai prononcé hier à Calgary. Ce que je disais dans ce discours, c'est que même si l'on a beaucoup parlé d'un seul réseau au Canada, il faut se demander si, vu toutes les innovations d'ordre technologique dans ce domaine, l'existence de ce réseau unique est encore une réalité ou n'est qu'une illusion, puisque les Canadiens captent maintenant des émissions diffusées directement par satellites. J'ai l'intention de promouvoir des émissions d'origine canadienne à la télévision...

**Une voix:** Comment?

**M. Fox:** Un certain nombre d'organismes culturels canadiens établis et financés au cours des années par le gouvernement produisent, à mon avis, d'excellentes émissions qui ne sont malheureusement pas aussi populaires qu'elles devraient l'être auprès du public et des réseaux de télévision privés du Canada.

Je pense, par exemple, à des organismes comme l'Office national du film qui a une excellente réputation à l'échelle internationale. Pour ma part, j'aimerais que les réseaux de télévision du secteur privé du Canada diffusent beaucoup plus des excellentes émissions produites par l'ONF qu'ils ne le font maintenant.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**L'AGRICULTURE****LA TAXE D'ACCISE SUR LES VINS DOMESTIQUES—L'EFFET NÉFASTE SUR L'INDUSTRIE VITICOLE**

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Comme le ministre des Finances, dans son minibudget, ne s'est pas fait scrupule d'adopter les dispositions du budget Crosbie en ce qui concerne la taxe d'accise sur le tabac et l'alcool, sans toutefois faire la distinction traditionnelle entre les spiritueux et les vins, et qu'il s'agit sans doute d'une taxe régressive sur les vins qui entraînera un excédent de raisin, une réduction des ventes et plus de chômage, le ministre acceptera-t-il d'appliquer une taxe plus équitable à l'industrie viticole, comme l'avait fait l'ancien ministre des Finances à la suite de consultations avec des représentants de cette industrie?